



Cadre de Concertation des Groupements Professionnels et des Conseils Patronaux de Régions

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 08/02/2022

Les Groupements professionnels et Conseils patronaux de régions ont mis en place le mardi 8 février 2022 une administration provisoire

Une décision validée par une majorité de 27 / 39 GP et CPR

BUREAU DE L'ADMINISTRATION PROVISOIRE DU CNPM

1. Président : Soya Golfa (Commerce)
2. Vice-Président : Boubacar H Diallo (BTP)
3. Membre : Mme Cissé Fatima Kouyaté (Tourisme et voyage)
4. Membre : Aboubacar Bah (Bétail – Viande)
5. Membre : Issa SIDIBE (Mines)
6. Membre : Bourehima Guindo (Pétrole)
7. Membre : Cheick Omar Sissoko (Intrants Agricoles)
8. Membre : Souleymane Koné (CPR Sikasso)
9. Membre : à pourvoir
10. Membre : à pourvoir
11. Membre : à pourvoir
12. Membre : à pourvoir

Mission de l'administration provisoire :

- Gestion courante du CNPM
- Revue des textes
- Organisation de nouvelles élections

L'administration provisoire est chargé de travailler avec les autorités de la transition sur la relance économique du pays en situation de crise.

Durée du mandat : 3 à 6 mois

Fait à Bamako le 8 février 2022

Président de Séance

Boubacar H Diallo
Chevalier de l'ordre national